

BPA OUVRIER SPÉCIALISÉ EN PAYSAGE

Et si la nature était votre nouveau bureau ?

Scannez-moi
Pour + d'info



RNCP MASAF : 39066 (23/01/2024)

NSF : 214

Fiche ROME : A1203 A1202

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir 18 ans dès l'entrée en formation
- Avoir validé un projet avec un conseiller
- Entretien de motivation avec l'équipe

9 mois pour vous former aux métiers du paysage et des espaces verts

- Acquérir les compétences pour assurer l'entretien et l'aménagement des espaces naturels et des parcs et jardins
- Être soucieux de la qualité de ses travaux
- Savoir travailler en équipe et être un bon coéquipier
- Être impliqué dans le respect de l'environnement

AU PROGRAMME

- Entretenir les espaces paysagers : tonte, débroussaillage, taille de haies et d'arbustes, entretien des végétaux, abattage...
- Créer et aménager des espaces verts : plantations d'arbres et de massifs, engazonnement, semis et végétalisation.
- Réaliser des aménagements paysagers : pavage, dallage, pose de bordures, construction de murets et petits ouvrages paysagers.
- Installer des équipements d'arrosage : pose de réseaux et initiation à la conduite de mini-pelle.

Des compétences concrètes recherchées par les entreprises du paysage et les collectivités territoriales.



Les + de la formation

- Certiphyto operateur et SST
- Chantiers pédagogiques en situation réelle
- Formation axée sur les pratiques environnementales et écologiques
- Initiation à la grimpe dans les arbres
- Conduite de minipelle
- Travail de la pierre

CALENDRIER / DURÉE DE LA FORMATION

9 mois
de septembre à mai

1267 h
de formation

847h en centre
420h en entreprise

Le parcours peut être individualisé en fonction de vos acquis et de votre expérience



100 %

DE SATISFACTION



100 %

DE RÉUSSITE AUX
EXAMENS



75 %

D'INSERTION
PROFESSIONNELLE

(dans un emploi en lien avec la formation)



0 %

D'INTERRUPTION
DE PARCOURS

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Les cours en centre fortement appuyés par des travaux pratiques
- Une équipe de formateurs entrepreneurs en paysage

RÉFÉRENTIEL DU DIPLOME

6 capacités professionnelles :

- **C1** : Développer son identité professionnelle d'ouvrier du paysage
- **C2** : Réaliser des travaux d'entretien d'espaces végétalisés
- **C3** : Réaliser des travaux de végétalisation d'espaces paysagers
- **C4** : Réaliser des travaux de mise en place d'ouvrages paysagers
- **C5** : Réaliser des travaux d'entretien courant du petit matériel d'aménagement paysager
- **C6** : Installer un réseau d'arrosage simple

Le référentiel est disponible sur Chlorofil.fr https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/02-diplomes/referentiels/secondaire/bpa/bpa-osp-ref.pdf

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION DU DIPLOME

- Les UC sont évaluées à partir de situations professionnelles permettant de valider les compétences. L'acquisition des 5 UC est nécessaire pour obtenir le diplôme.
- Le candidat conserve le bénéfice des UC acquises durant 5 ans pour obtenir son diplôme

FINANCEMENT ET RÉMUNÉRATION

- Prise en charge par le Programme Régional de Formation Occitanie pour les demandeurs d'emploi
- Eligible au CPF (Compte Personnel de Formation) et au projet de Transition Pro.

La formation est rémunérée en fonction du statut du stagiaire et de la législation en vigueur.

Pour plus d'informations :

Contactez le Service d'Accueil Individualisé : Mme DENAT au 06 29 93 18 20



Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap
Un Référent Handicap est présent sur le Campus.

Rejoignez-nous dès maintenant !

Lycée Martin Luther King
Avenue des Etangs
11 100 NARBONNE
04 68 41 36 39

cfppa.pays-d-aude@educagri.fr
www.campusterreetnature.fr
@fpca11 sur    



CAMPUS
**TERRE &
NATURE**

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité



MaJ : 08/09/2026